

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 05 - 19

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Représentés : 6

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE
SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

**TRAVAUX DE
CONFORTEMENT
DE LA JETEE DU PORT
DE LA MADRAGUE**

Etaient représentés :

Adjoints : Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

**MODIFICATION
DE L'AUTORISATION
DE PROGRAMME
ET DE CREDITS
DE PAIEMENT
SUR LE BUDGET DES PORTS**

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à
Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI),
Monsieur Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE, Messieurs
Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180529-DEL20180519-DE
Date de télétransmission : 31/05/2018
Date de réception préfecture : 31/05/2018

Monsieur le Maire rappelle que par délibérations des 13 décembre 2016 et 12 décembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé l'ouverture d'une autorisation de programme et les crédits de paiement afin de réaliser les travaux de confortement de la jetée du Port de la Madrague pour la période 2017/2019.

Par délibération, le Conseil Municipal a approuvé la modification de cette autorisation de programme et les crédits de paiement comme suit :

APCP JETÉE DE LA MADRAGUE **Recettes budgétaires**

	2017	2018	2019	Total
autofinancement	50 000,00	86 000,00	122 000,00	258 000,00
1318 - Autres subventions d'équipement		84 000,00	118 000,00	202 000,00
1641 - Emprunt		250 000,00	350 000,00	600 000,00
Total	50 000,00	420 000,00	590 000,00	1 060 000,00

Dépenses budgétaires

	2017	2018	2019	Total
2031 - Études	50 000,00			50 000,00
2318 - Maîtrise d'œuvre et travaux		420 000,00	590 000,00	1 010 000,00
Total	50 000,00	420 000,00	590 000,00	1 060 000,00

La Commune a été informée en avril 2018 que le dossier de demande d'autorisation du projet de réparation de la digue de la Madrague devait finalement comporter une étude d'impact, décision signifiée par arrêté préfectoral du 28 mars 2018.

Eu égard aux délais de réalisation d'une telle étude, cette décision préfectorale a pour effet de contraindre la Commune à reporter le commencement des travaux, initialement prévu à l'automne 2018.

L'ampleur des travaux nécessitant qu'ils se déroulent hors saison balnéaire, la décision des services de l'Etat a pour effet de reporter leur réalisation d'une année. Ceux-ci pourront débuter à l'automne 2019.

L'autorisation de programme afférente aux travaux de restructuration de la jetée du port de la Madrague doit ainsi faire l'objet des ajustements afin de tenir compte des coûts d'étude supplémentaires et du nouveau planning de travaux.

Vu la consultation des Conseils Portuaires des Ports des Lecques et de la Madrague en leur séance du 14 mai 2018,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 16 mai 2018,

Monsieur le Maire propose de modifier l'autorisation de programme et de crédits de paiement sur le budget des ports comme indiqué ci-après :

PROJET DE MODIFICATION DE L'APCP JETÉE DE LA MADRAGUE
Recettes budgétaires

	2017	2018	2019	2020	Total
autofinancement	50 000,00	36 000,00	86 000,00	122 000,00	294 000,00
1318 - Autres subventions d'équipement			84 000,00	118 000,00	202 000,00
1641 - Emprunt			250 000,00	350 000,00	600 000,00
Total	50 000,00	36 000,00	420 000,00	590 000,00	1 096 000,00

Dépenses budgétaires

	2017	2018	2019	2020	Total
2031 - Études	50 000,00	36 000,00			86 000,00
2318 - Maîtrise d'œuvre et travaux			420 000,00	590 000,00	1 010 000,00
Total	50 000,00	36 000,00	420 000,00	590 000,00	1 096 000,00

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Approuve l'autorisation de programme et les crédits de paiement afférents détaillés dans les tableaux ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY